

Psychologie du travail et ergonomie

Mention : Psychologie sociale, du travail et des organisations [Master]

travail, en ergonomie ou dans d'autres disciplines des sciences appliquées au monde du travail).

Infos pratiques

- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue (contrat de professionnalisation)
- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Le parcours de *Master Psychologie du Travail et Ergonomie* forme des spécialistes de haut niveau, capables de répondre à la diversité des demandes sociales d'intervention, étude et recherche en milieux de travail, sous l'angle spécifique de la psychologie du travail ou de l'ergonomie, selon l'itinéraire retenu. Le parcours comprend des apports théoriques et méthodologiques, envisagés dans une perspective internationale, ainsi qu'une professionnalisation de terrain au travers de stages encadrés. Les compétences développées au cours des deux années du parcours conduisent à l'insertion dans des champs de métiers liés à la gestion des ressources humaines et l'évolution de carrière, la formation professionnelle, l'organisation du travail, l'analyse et l'amélioration des conditions de travail, la santé, la sécurité et la fiabilité au travail, la conception de systèmes de travail et nouvelles technologies. Le parcours ouvre également la poursuite d'études en troisième cycle vers un Doctorat (en psychologie du

Organisation

Le parcours se déploie sur quatre semestres. La première année permet d'ancrer des connaissances théoriques et appliquées en intervention et recherche par des enseignements axés sur les modélisations, concepts, méthodes et outils de la psychologie et de l'ergonomie ainsi que la réalisation encadrée d'un mémoire de recherche et d'un stage de terrain (200 heures minimum). La seconde année vise la professionnalisation experte, selon le projet de l'étudiant.e., dans les activités de psychologue du travail et d'ergonome. Elle comprend des interventions de professionnels dans ces domaines mais également des apports complémentaires indispensables à l'action en milieux de travail (cadres juridiques et économiques du travail, méthodes de communication pour l'intervention et la recherche, démographie et inter-générationnel au travail) et un stage de développement de pratiques professionnelles (300 heures minimum). Le parcours peut s'inscrire en formation continue.

Admission

Conditions d'admission

Master 1 :

monmaster.gouv.fr

Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : Recrutement sur dossier (admissibilité) + épreuve orale/entretien pour les admissible - seuls les candidats retenus après les examens des dossiers de candidatures sont conviés à une épreuve orale / un entretien (phase d'admission).

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mentions de Licences conseillées :

Psychologie. Sociologie. Administration économique et sociale. Sciences sociales. Sciences politiques. Économie et gestion. Sciences sanitaires et sociales. Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales. Sciences pour la santé. Sciences pour l'ingénieur A ajouter car hors nomenclature des mentions de licence : Sciences cognitives. Médecine.

NB : seuls les étudiants ayant obtenu une licence de psychologie pourront prétendre à l'attribution du titre de psychologue (décret 90-255 du 22 mars 1990) à l'issue du M2.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- La qualité du relevé de notes de la licence (L1, L2 et L3)
- Le fait d'avoir suivi et validé au moins un enseignement en lien avec la spécialité (Psychologie du travail ou Ergonomie ou Psychologie de l'orientation) au cours de la Licence
- La qualité de la lettre de motivation indiquant clairement en en-tête l'Itinéraire Pédagogique envisagé en M2 (Psychologie du Travail et Ressources Humaines OU Ergonomie et Santé au Travail)
- La pertinence du projet de recherche à développer dans le cadre du Mémoire

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- avoir réalisé au moins un stage en contexte professionnel ou avoir eu une expérience de travail

Est également apprécié

- la qualité et la pertinence de la lettre de motivation en lien avec l'itinéraire pédagogique envisagé

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :

- Spécification des acquis et projet
- projet de recherche qui sera développé dans le cadre du mémoire de Master 1
- projet professionnel en lien avec l'Itinéraire Pédagogique envisagé

Master 2 :

Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien).

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) :

Psychologie. Psychologie du Travail. Ergonomie. Gestion des ressources humaines. Management. Psychologie sociale, du travail et des organisations. Économie du travail et des ressources humaines. Qualité, hygiène, sécurité. Ingénierie de la santé. Sciences pour la santé. Médecine. Sciences sociales. Ingénierie de conception. Sociologie. Administration économique et sociale. Économie et gestion. Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales. Santé. Sciences cognitives. Sciences économiques et sociales. Sciences politiques. Sciences pour l'ingénieur

NB : seuls les étudiants ayant obtenu une licence de psychologie pourront prétendre à l'attribution du titre de psychologue (décret 90-255 du 22 mars 1990) à l'issue du M2.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- La qualité des relevés de notes (L1, L2, L3, M1)
- Le fait d'avoir suivi et validé au moins un enseignement en lien avec la spécialité au cours de la Licence et/ou du M1

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- Les expériences professionnelles acquises au cours de stages en entreprises seront considérées

Sont également appréciés :

- La qualité et la pertinence de la lettre de motivation en lien avec l'Itinéraire Pédagogique envisagé en M2
- La cohérence du projet professionnel en regard de la formation envisagée

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :
- spécification des acquis et projet

> K1104: Psychologie

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Et après

Fiches métiers ROME

Contact(s)

Autres contacts

M1 : Stéphanie STANKOVIC

M2 : Sophie PRUNIER-POULMAIRE

Pour le Master 1 : sstankovic@parisnanterre.fr

Pour le Master 2 : sophie.poulmaire@parisnanterre.fr